

**COMMUNICATION DE M. DIDIER BERBERAT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION,
DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES
BUREAU DE L'APF
New York, États-Unis, 21-22 janvier 2009**

Monsieur le Président de l'APF

Monsieur le Secrétaire général parlementaire

Chers Collègues, Membres du Bureau,

Mon propos aujourd'hui est de vous faire rapport sur les activités de notre Commission depuis le Bureau qui s'est tenu à Québec en juillet dernier.

1) Réunion de la CECAC à Québec, 6 juillet 2008

Pour mémoire, je rappellerai que j'ai préparé, au nom de la Commission, trois questions au Secrétaire général de la Francophonie, SE Abdou Diouf, questions reflétant certaines de nos préoccupations concernant la liberté de presse, l'éducation bilingue et la parité filles/garçons en éducation. Vous vous souviendrez que Monsieur Diouf n'a pu répondre qu'à un nombre limité de questions posées par diverses instances de l'APF, faute de temps, et cette situation s'était également produite lors de la Session de Libreville. Notre Commission s'attendait à recevoir des réponses écrites à ces questions dans un délai raisonnable, mais il a fallu attendre plus de 6 mois pour les obtenir, soit le 9 janvier 2009, après plusieurs démarches personnelles

auprès de représentants du Cabinet du Secrétaire général. Je souhaiterais vivement que notre Bureau examine les modalités des futures auditions du Secrétaire général afin d'assurer à l'avenir que ce moment crucial de nos assises annuelles puisse remplir ses promesses. J'aurai éventuellement quelques propositions concrètes à faire au Bureau pour régler cette situation.

A Québec, la CECAC a également appuyé les efforts de toutes les instances de l'APF en vue de l'adoption d'une résolution sur les politiques de l'immigration dans l'espace francophone, efforts pilotés avec beaucoup de mérite par la Commission de la coopération et du développement et son Président, et auquel notre Commission a contribué certaines idées.

La Commission a également approuvé la partie du projet d'Avis de l'APF au Sommet de Québec en ce qui concerne l'éducation et la formation dans l'espace francophone.

Je rappellerai également que notre Commission a adopté quatre projets de résolution, tous adoptés à l'unanimité en séance plénière par notre Assemblée. La première résolution intitulée *Les principes d'action pour la promotion de la langue française dans un contexte de plurilinguisme* réaffirme notre engagement en faveur de la diversité linguistique et culturelle. La seconde, intitulée *Recommandation concernant la célébration de l'Année internationale des langues* propose la création par l'APF d'un Prix Césaire-Senghor attribué à une personne physique ou morale ayant contribué à la promotion de la diversité culturelle et linguistique au sein de la Francophonie. Je signale que ce sujet a été inscrit à notre ordre du jour sous l'item *Questions diverses* et j'y reviendrai le moment venu avec quelques propositions concrètes qui nous permettra de faire avancer ce dossier.

Un troisième projet de résolution touchait notre engagement parlementaire dans la lutte contre le VIH/Sida, et le quatrième se voulait un appui solide à TV5 Monde en pleine

restructuration, suite à l'audition par notre Commission de Mme Marie-Christine Saragosse, Directrice générale de la chaîne.

Par ailleurs, la CECAC a traité des sujets suivants : a) le suivi de la *Convention sur la protection de la diversité des expressions culturelles*, sujet récurrent confié à notre rapporteur de la Section du Québec, M. Claude Cousineau; b) le projet de rapport sur *L'impact des cultures dans le processus démocratique de l'espace francophone : rôle des Parlements*, piloté par Mme Lasseni Duboze de la Section gabonaise, par ailleurs Chargée de mission pour l'Afrique ; c) un rapport d'étape sur les politiques du livre en Francophonie, plus particulièrement du livre scolaire, présenté par le Sénateur français Louis Duvernois. Finalement, la CECAC a constitué son Bureau. La Section de la République démocratique du Congo a accepté en principe d'accueillir la Commission lors de sa réunion du printemps et la Section malienne s'est proposée pour être l'hôte de la réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida.

2) Sommet de Québec, octobre 2008

J'ai eu le grand privilège et l'immense honneur d'être présent au Sommet de la Francophonie au sein de la délégation Suisse au titre de l'APF. J'ai profité de l'occasion pour rencontrer les représentants d'opérateurs œuvrant dans le secteur de l'éducation et de la formation (CONFÉMEN), des communications (TV 5 Monde), du VIH/Sida (AIMF), avec l'objectif de créer des synergies entre la CECAC et ces acteurs de la Francophonie et de préparer ainsi au mieux nos travaux futurs.

Il a été particulièrement intéressant pour moi d'établir les liens entre l'Avis de l'APF à ce Sommet en ce qui concerne l'éducation et la formation en Francophonie et les délibérations et décisions des Chefs d'État et de gouvernement en la matière.

L'éducation et la formation n'ont pas été au centre des travaux du Sommet de Québec, alors que les questions relatives à l'environnement, la crise alimentaire, la crise financière et l'état de la langue française dans le monde ont été privilégiées.

Je rappellerai que l'Avis de l'APF en matière d'éducation et de formation soulevait un certain nombre de questionnements sur la Mission C de l'OIF, et particulièrement les actions de la Direction Éducation et Formation (DEF) dans le cadre de la programmation 2006-2009. Si les objectifs de l'éducation pour tous, la parité filles/garçons, l'éducation bilingue, l'éducation et la formation en vue de combler les besoins du marché du travail ont été souscrits par la CECAC, la mise en œuvre effective des programmes associés à ces objectifs laisse transparaître plusieurs difficultés identifiées dans l'Avis: objectifs trop élevés pour les moyens disponibles, trop de réunions, de colloques et de séminaires au détriment d'actions concrètes sur le terrain, aucune analyse et évaluation des résultats, etc. La CECAC, dans l'Avis, a préconisé la recherche de financements et la mise sur pied de partenariats avec des bailleurs de fonds comme l'UNESCO, la Banque mondiale, etc., pour compenser la faiblesse des ressources dont dispose la Francophonie institutionnelle pour l'éducation et la formation, compte tenu des besoins. La CECAC a proposé d'augmenter le budget de la Mission C, de diminuer les dépenses à caractère administratif, d'accroître les actions sur le terrain au bénéfice direct des populations, une gestion axée sur les résultats, une meilleure visibilité des actions, notamment auprès des parlementaires, etc.

La CECAC a été confortée dans ses opinions par le rapport oral du Commissaire aux comptes, Philippe Séguin, qui a conduit, en 2008, à la demande de l'OIF, un audit de la DEF, et dont les résultats ont été dévoilés lors de la Conférence ministérielle précédant le Sommet proprement dit. Dans des termes très sévères, M. Séguin a souligné l'inadéquation entre le budget de la DEF et les objectifs, la faiblesse des moyens humains, l'éclatement des activités en petits projets qui s'apparente à du saupoudrage, la gestion décentralisée de certains programmes confié à des consultants extérieurs, etc. Il a recommandé de recentrer les programmes sur des projets dotés de critères d'évaluation, d'accroître les ressources humaines et financières, de rapprocher les programmes des bénéficiaires, de s'intéresser davantage aux professeurs et aux étudiants qu'à l'État, de revoir l'éclatement organisationnel entre la CONFÉMEN et la DEF et de mener des actions visibles ayant l'appui des populations.

Alors que l'OIF a amorcé la préparation de la programmation 2010-2013, et donc de la Mission C, il sera intéressant de voir si les suggestions et recommandations de l'APF et du Commissaire aux comptes seront prises en considérations. Au nom de la CECAC, je peux dire aux Membres du Bureau que nous suivrons attentivement ce processus et que nous auditionnerons régulièrement les responsables de la DEF à cet effet. Je me suis confié la tâche d'être moi-même rapporteur sur cette question et, avec l'aide de la CONFÉMEN, nous sommes à nous donner des moyens et les informations nécessaires pour avoir une idée plus précise de l'état de l'éducation et de la formation dans l'espace francophone.

D'autres décisions du Sommet de Québec, notamment la *Déclaration de Québec*, la *Résolution sur la langue française* ainsi que le *Budget rectificatif de l'OIF au titre de 2009* ont donné satisfaction à notre Commission. Je mentionnerai brièvement la modernisation et la gestion stratégique à l'OIF en faveur d'une gestion axée sur les résultats et l'évaluation

permanente de son action, la complémentarité opérationnelle entre opérateurs et acteurs de la Francophonie en partenariat avec d'autres acteurs multilatéraux, l'augmentation de 1 million d'euros du budget de la Mission C, la formation des enseignants, la formation des jeunes en vue de l'emploi, et l'accessibilité aux technologies de l'information afin de réduire le fossé numérique.

3) Réunion du Bureau de la CECAC et de la Sous-commission Éducation, Sinaïa, Roumanie, 24-26 novembre 2008

C'est à l'invitation de la Section roumaine et de son Président, le Sénateur Emil Theodorescu, que le Bureau de la Commission et la Sous-commission Éducation se sont réunis à Sinaïa, Roumanie, les 24-26 novembre dernier, alors que le pays était en période électorale. La Section roumaine a été particulièrement généreuse avec les participants, puisque les frais d'hébergement ont été pris en charge totalement par le Sénat roumain, et je tenais ici à remercier la Section roumaine pour la qualité et la générosité de son accueil et de son hospitalité. Comme vous le savez sans doute, notre collègue Theodorescu n'a pas été réélu et c'est une lourde perte pour la Section roumaine et pour la Région Europe. Je souhaiterais vivement que le Bureau adresse à Monsieur Theodorescu, si ce n'est déjà fait, ses vifs remerciements pour son action en faveur de la Francophonie.

Le Bureau de la CECAC a pris bonne note de la désignation de la Conseillère régionale du Val d'Aoste, Mme Hélène Impérial, en qualité de Présidente de la Sous-commission Éducation. Il a aussi décidé de mettre en ligne sur le site Internet de l'APF les comptes rendus de ses réunions, même si la Commission ne les avait pas formellement adoptés. Les Membres du Bureau et de la Sous-commission ont exprimé leur frustration devant la lenteur à obtenir les réponses écrites aux questions posées au Secrétaire général de la Francophonie lors

du Sommet de Québec et proposé diverses solutions à cet égard dont je vous ferai part après ma communication si le Bureau considère cette question importante.

Lors de cette réunion, j'ai fait part aux participants des résultats du Sommet de Québec sur les sujets qui intéressent tout particulièrement la CECAC. Le Bureau et la Sous-commission se sont entendus pour suivre tout particulièrement au cours des prochaines années, les actions de l'OIF en matière d'éducation et de formation, en auditionnant ou en invitant régulièrement des représentants de la DEF.

Le Bureau de la CECAC a adopté les propositions du Coordonnateur du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida concernant les thèmes des prochaines réunions du Réseau, soit a) l'éducation affective et sexuelle des jeunes filles et garçons et b) la pénurie de personnel de santé qualifié et l'exode des compétences. Alors que la Section du Mali a accepté d'être l'hôte de la prochaine réunion du Réseau en février prochain, le Bureau de la Commission a souhaité inviter des représentants respectifs de l'AIMF, d'ONUSIDA, du Conseil national malien contre le VIH/Sida, ainsi que de la société civile.

Le Bureau et la Sous-commission a entendu Madame Victoire Lasseni Duboze, Sénatrice du Gabon, Chargée de mission Afrique et la rapporteure sur le thème *L'impact des cultures dans le processus démocratique africain : Rôle des Parlements*. Madame Duboze a présenté une version remaniée en profondeur du projet de rapport qu'elle avait soumis lors de la Session de Québec. Il a été décidé de distribuer cette version à toutes les Sections de l'APF afin d'obtenir, d'ici la réunion de Kinshasa, des commentaires, des suggestions, pour finaliser le document à temps pour la prochaine Session de l'APF à Paris.

Le Bureau et la Sous-commission se sont ensuite penchés sur les modalités d'attribution du Prix Césaire-Senghor dont je vous ferai part lorsque ce point à l'ordre du jour sera abordé.

Pour sa réunion de Kinshasa, le Bureau et la Sous-commission ont souhaité auditionner de nouveau un représentant de TV5 Monde, notamment pour connaître sa nouvelle programmation, mais aussi pour discuter de la formation à distance des enseignants via Internet. Les participants de la Suisse et de la Belgique ont annoncé que leur pays a augmenté leur contribution financière à la chaîne francophone.

Le Bureau et la Sous-commission ont entendu le Sénateur Duvernois présenter un rapport d'étape sur *Les politiques du manuel scolaire en Francophonie*. Un questionnaire sur cette question a été envoyé à toutes les Sections et le rapporteur espère terminer son rapport à l'occasion de la Session de Paris, rapport qui portera sur l'édition scolaire mais également sur les conséquences et les potentialités de la révolution numérique.

Les participants ont ensuite discuté des problèmes de deux périodiques, *Planète Jeunes* et *Planète Enfants*, destinés aux jeunes Africains, mais dont l'édition pourrait être suspendue en 2009 suite au retrait de la subvention de l'État français à Bayard Presses. La CECAC a été saisie de cette question par notre Secrétaire général parlementaire en février 2008 et j'ai, en qualité de Président de la CECAC, écrit au Secrétaire général de la Francophonie ainsi qu'à tous les Présidents de Section, pour attirer leur attention sur la perte que constituerait la disparition de ces deux populaires mensuels conçus en Afrique. Le 16 janvier dernier, je recevais à ce sujet une nouvelle réjouissante de M. Didier Sallé, consultant en affaires publiques pour Planète Jeunes qui m'informait l'heureuse conclusion du dossier et je cite :

...Le soutien apporté par plusieurs parlementaires, dont la députée Henriette Martinez, mais aussi le sénateur Louis Duvernois, à l'occasion du vote de la loi de finances pour 2009, a permis d'obtenir l'assurance que le Ministère de la Coopération et de la Francophonie soutiendra, financièrement, le programme Planète des Jeunes pendant encore deux années. Ces deux années seront mises à profit pour mettre en place le plan envisagé devant permettre aux 2 revues Planète Enfants et Planète Jeunes de devenir totalement autonomes.

Au nom de la CECAC, je souhaiterais donc remercier chaleureusement Madame Martinez et Monsieur Duvernois, deux membres de notre Commission, pour leur action dans ce dossier auprès des pouvoirs publics français. Nous avons donc deux ans pour aider à trouver des solutions pérennes au problème du financement de ces deux publications et j'invite l'APF à se mobiliser au niveau des Sections, des gouvernements des pays francophones et de l'OIF en ce sens.

Le Bureau a ensuite adopté son projet d'ordre du jour pour la réunion de Kinshasa et je vous informe que la Section de la RDC organisera cette réunion les 27 et 28 mars 2009.

De plus, le Bureau et la Sous-commission ont adopté un nouveau thème de travail, *Francophonie culturelle et Francophonie économique : antagonisme ou complémentarité*, proposé par notre collègue Madame Henriette Martinez, qui en sera le rapporteur. Un autre thème a été proposé : *Francophonie et numérisation : quels enjeux ?* Le Bureau et la Sous-commission ont décidé de reporter à plus tard le choix de nouveaux thèmes de travail afin de conduire une consultation auprès de l'ensemble des Sections. Enfin, une demande a été faite par un membre pour que l'on prépare un tableau indiquant quelles sont les langues utilisées

sur les sites Internet des Parlements membres de l'APF et cette demande a été envoyée aux responsables du programme Noria.

Avant de terminer, je voulais, en mon nom personnel et celui des membres de la Commission, offrir mes remerciements sincères à notre conseiller, Monsieur Serge Pelletier, qui rejoindra son Parlement et son pays fin avril 2009. J'ai été très choyé de travailler avec Monsieur Pelletier. J'ai rencontré son remplaceant, Madame Christine Lafrance ici présente et j'ai la certitude que la collaboration qui s'était instaurée avec M. Pelletier se poursuivra avec Mme Lafrance.

Voilà, chers collègues, un résumé des travaux de notre Commission depuis la Session de Québec.

Je vous remercie.